

Communiqué de presse – 16.10.2024

Pose de la passerelle des Cigarières

La passerelle des Cigarières sera installée sur la Thièle le 23 octobre 2024. Conçu pour la mobilité douce, cet ouvrage innovant, en acier recyclé produit au moyen d'énergies renouvelables, allie esthétique et durabilité. L'ouverture aux piéton·nes est prévue avant les fêtes de fin d'année, et la mise en service complète au printemps 2025.

La pose de la passerelle des Cigarières sur la Thièle aura lieu le mercredi 23 octobre 2024 dès 08h00, sous réserve des conditions météorologiques. Une grue à chenille de forte capacité placée sur le parking de l'Ancien poids public, à proximité de la gare, va soulever la passerelle pour la poser à son emplacement définitif. Un périmètre de sécurité et des déviations seront mis en place. Des zones d'observation sont prévues, ainsi qu'un point d'information sur le quai de l'Ancienne Douane pour répondre aux questions du public.

La passerelle, d'une largeur de 5 mètres, remplace l'ouvrage existant fixé au pont de TRAVYS. Elle s'implante dans le prolongement de la ruelle Vautier, ce qui permet, en s'affranchissant de l'ancien pont CFF, de mieux définir le réseau de chemins dédié aux piéton·nes et cyclistes ainsi que d'augmenter la capacité d'accueil sur un itinéraire principal de mobilité douce. La connexion ainsi créée avec le quai de la Thièle permet de desservir efficacement toutes les parties de la ville.

Conçu par les bureaux d'architecture Brauen Wälchli Architectes à Lausanne et d'ingénieurs civils Perret-Gentil SA à Yverdon-les-Bains, l'ouvrage est composé d'un caisson métallique à hauteur variable de 52 mètres de long, soutenu par une seule pile. L'affinement de la silhouette et la courbure des faces latérales lui confèrent élégance et légèreté, contribuant à son intégration dans le contexte naturel et bâti. La pile triangulaire forme un ensemble monolithique avec un nouvel escalier minimaliste suspendu au-dessus de la Thièle, permettant de relier directement le trottoir du quai de l'Ancienne Douane de manière confortable et sûre. La transparence et le lien avec la Thièle sont renforcés grâce à un garde-corps léger en maille d'acier inoxydable.

La passerelle a été construite dans les ateliers de l'entreprise Sottas SA à Bulle, pendant que l'entreprise de maçonnerie et génie-civil Beati Frères SA préparait sur place les fondations en béton armé. Décomposée en quatre tronçons, elle a ensuite été livrée à Yverdon-les-Bains par convoi exceptionnel, puis assemblée et revêtue de sa peinture de finition.

Une particularité remarquable du projet constitue une première suisse : l'ouvrage métallique est constitué d'acier recyclé, produit au moyen d'énergies renouvelables, notamment grâce à des fours à arc électrique. L'empreinte carbone est ainsi trois fois plus faible qu'avec de l'acier traditionnel produit au moyen d'énergie fossile ou de matériaux non recyclés. En plus d'encourager une mobilité durable, la passerelle a donc une énergie grise limitée au maximum en tenant compte des enjeux du projet et des technologies disponibles sur le marché.

La teinte vert réséda fait référence au passé industriel d'Yverdon-les-Bains. Associées aux machines qui ont fait la renommée de la ville, les valeurs de précision, de robustesse et d'élégance sont célébrées à travers cette teinte utilisée notamment par les iconiques machines à écrire Hermès. L'ouvrage est baptisé « passerelle des Cigarières » en hommage à la grève des ouvrières de la fabrique de cigares Vautier (mai 1907) située dans l'axe de la traversée, un événement qui a marqué le début du combat pour la défense des droits des femmes en Suisse.

À la suite de la pose, les travaux de finitions, tels que la mise en place du revêtement et le montage des garde-corps, se dérouleront jusqu'à la fin de l'année en vue d'une ouverture exclusivement aux piéton·nes avant les fêtes. Les aménagements aux abords de la passerelle continueront jusqu'à une mise en service complète du projet prévue à la fin du printemps 2025.